

Procès verbal du 1er conseil d'école élémentaire du jeudi 5 novembre 2015

La séance débute à 18h00

Présents :

Représentants des parents d'élèves : Mme DUCHENE, Mme FLAHAUT, M. BERGER, Mme BRAUN KILMETIS, Mme MAUMONT, Mme MORENO, Mme OZOUF, Mme LOUNIS, Mme GOMES

Enseignants : Mme POISSON, Mme DUMONT, Mme DAUTROY(excusee), Mme NOMINE, M. VERDON, Mme VIENNE, Mme GUERQUIN, Mme ROCHE, Mme BONNIN (excusee), M. FRACHET et M. MCHIRI.

Mairie : M. LECLERC Alain

I. **Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école:**

- A. Présentation des divers membres du CE (représentants de parents d'élèves, de l'équipe enseignante et du représentant de la mairie)

Mme POISSON directrice et enseignante du CE2/CM1

M. MCHIRI, enseignant du CE2/CM1

Mme NOMINE enseignante du CPA

Mme DAUTROY enseignante du CPB remplacée par Mme SANGOUAR

Mme DUMONT enseignante du CP/CE1

Mme BONNIN, M. FRACHET enseignants du CE1

Mme VIENNE enseignant du CM1

M. VERDON enseignant du CE2

Mme GUERQUIN enseignante du CM2 A

Mme ROCHE enseignante du CM2B

B. Résultats des élections de parents d'élèves

Une seule liste de parents d'élèves s'est présentée.

Le pourcentage des votants est faible, environ 33%, malgré la possibilité offerte aux parents de voter par correspondance. La participation est plus forte que l'an dernier.

II. **Organisation pédagogique de l'école**

Les effectifs et structure d'école :

Cycle 2 : CPA/25 CPB/25 CP/CE1 /26 CE1 /27

Cycle 3 : CE2/26 CE2/CM1 25 CM1/25 CM2/26

Ce qui fait un effectif total de 231 élèves. Fermeture prononcée en juin 2015.

III. **Le règlement intérieur de l'école**

Le règlement a été soumis aux parents d'élèves. Après avis auprès de Madame la présidente de la FCPE , pas de relecture du règlement. Le règlement type départemental est consultable à l'école.

Il aborde les points suivants : L'admission à l'école, le changement d'école, la fréquentation et l'obligation scolaire, l'autorité parentale, les horaires, la vie scolaire, la sécurité, la surveillance, l'hygiène et la santé, les concertations avec les familles.

Adoption du règlement intérieur à l'unanimité.

IV. **Sécurité et hygiène**

L'exercice d'évacuation s'est tenu le mardi 29 septembre, il s'est déroulé dans les conditions suivantes : les enseignants étaient prévenus. Il a eu lieu pour tout le groupe scolaire, l'exercice s'est bien déroulé.

Enfants, enseignants et personnel ATSEM sont sortis en 1mn30. Le prochain exercice se déroulera dans d'autres conditions (obstacle, porte fermée, enfant malade...).

3ème période, il y aura un 2ème exercice d'incendie et le PPMS.

V. **Présentation des axes du projet d'école.**

Il comporte 3 axes

① Axe pédagogique:

- Fiche action 1: améliorer la capacité des élèves à comprendre les textes

- Fiche action 2: améliorer la continuité des apprentissages par des programmations d'école et de cycles
- Fiche action 3: améliorer les compétences des élèves en langage oral
- Fiche action 4: améliorer la prise en compte des apprentissages de tous les élèves et de l'aide aux élèves en difficulté.
- Fiche action 5: améliorer la capacité des élèves à produire des textes.
- Fiche action 6: améliorer la capacité des élèves à résoudre des problèmes.

②Axe éducatif:

- Fiche action 7: développer les relations école-familles pour favoriser la réussite scolaire de tous les élèves
- Fiche action 8: vivre ensemble pour apprendre ensemble

③Axe culturel:

- Fiche action 9: construire un parcours cohérent d'éducation artistique et culturelle. Partenariat avec la chocolaterie, le château de Champs, la Ferme du Buisson et la médiathèque.

Projets spécifiques :

*Mise en place de l'échelle Dubois-Buyse dans toutes les classes (apprentissage d'un nombre de mots courants fixés de façon hebdomadaire)

*Défi orthographique au niveau académique pour les CE2 et CE2/CM1

*Améliorer la lecture : décroisement CE1 vers l'autre CE1 idem pour les CE2 (du CE2/CM1) vers les GS

*Echanges entre classe pour améliorer la lecture orale et la compréhension.

*Défi mathématiques en mars pour toute l'école

VI. Vie de l'école

Les activités régulières

- Les LV : sensibilisation et imprégnation de la langue anglaise du CE1 au CM2
- Piscine : concerne toutes les classes sauf le CE2 et le CM1. Mme DUCHENE fait part d'un courrier envoyé à l'IEN concernant le choix des niveaux. La réponse a été la suivante : il s'agit de favoriser les CP et les CE1 avec une seule classe dans l'eau à chaque créneau.

- Chorales :

En cycle 2, sous la direction de Mme POISSON le jeudi matin

En cycle 3, sous la direction de Mme DUMONT le lundi matin. Participation de plusieurs parents d'élèves.

Projet CLIP sous la direction de M. KILMETIS en CE2/CM1

- L'EPS se déroule soit dans l'école (cour ou préau), soit dans les structures sportives de la ville : Gymnase Jean Jaurès, piste d'athlétisme et DOJO. Moins de créneaux offerts aux écoles du fait des TAP.

- La course des écoles aura lieu en décembre entre le 8 et le 12.

- Plusieurs rencontres sont prévues dans l'année (Gymnastique pour les CE1, athlétisme pour le cycle 3 et handball pour les CE2/CM1 et les 2 CM2)

- Intervention d'un père d'élève pour une session rugby avec les CE2 et CE2/CM1 en 5ème période

- Pas de classes transplantées pour les deux classes de CM2

Les sorties et autres

- Le 17/11 pour les 2 CP au moulin de Russon
- Sortie à Aubervilliers pour les CE2/CM1
- Sortie à la ferme de Cernay le 18/12 pour les classes de CE2 et CE2/CM1
- Le château de Rentilly pour le CP/CE1 et le CE1
- La Cicadelle : Présence d'un intervenant pour les classes de CP et CM2B

Les thèmes abordés : pour les CM2 Arts visuels et les CP le corps et les 5 sens .

- Le festival Tout'Ouïe à la Ferme du Buisson en décembre pour toutes les classes. Spectacle offert par la coopérative
- La médiathèque pour la classe de CE2/CM1
- Le goûter de la municipalité en décembre.
- Exposition sur le thème du volume avec l'école maternelle le 19 mars.
- Spectacle de fin d'année à la salle Jacques Brel : en attente de réponse concernant la salle.

Les aides spécifiques : (APC, PPRE, RASED....)

APC

- Point sur l'activité pédagogique complémentaire : principe et public visé.

Organisée de 11h30 à 12h00 le mardi et jeudi.

Elle vise un public ayant des difficultés, en principe, ponctuelles.

Les axes de travail retenus sont les suivants:

- Aide à la méthodologie
- Travail en lien avec les axes du projet d'école
- Aide aux élèves présentant des difficultés

RASED

- Mme Patricia BELTZER est la psy référente de notre groupe scolaire. Compte tenu du nombre d'établissements en charge, elle est obligée de prioriser les demandes :
 - 1) dossier MDPH
 - 2) les CLIS
 - 3) Les SEGPA
- Elle est la seule représentante du RASED, plus de maître E ni G.
- Ses missions : L'observation en classe, elle intervient à la demande des enseignants ou des parents notamment lorsque l'aide personnalisée ne suffit plus.
- Ses coordonnées : 01 60 05 16 31

Les ELCO

- Cours d'arabe ayant lieu à l'école Langevin le mercredi de 13h à 16h et 16h à 19h

VII. Activités péri-scolaires (TAP, cantine et études)

Les TAP : Temps municipal

Retour des parents: Manque d'informations sur les activités proposées. Bien qu'il y ait eu une réunion en mairie, les réponses sont floues par rapport aux questions précises des parents, le planning n'est pas accessible par avance. Le PEDT a été validé par la préfecture.

Etudes : Cette année, 4 études sont ouvertes. Les CP sont répartis sur 2 études. Il y a actuellement 55 élèves à l'étude.

Le centre de loisirs (présentation de l'organisation) :

Les élèves sont pris en charge par les animateurs qui les font goûter. Le service est proposé le matin de 7h à 8h20 et le soir de 16h30 à 19h. Possibilité de combiner à l'étude.

VIII. **Coopérative**

Fonctionnement de la coopérative : Mme NOMINE pour le cycle 2 et Mme VIENNE pour le cycle 3 sont les comptables et tiennent à disposition les comptes, il est possible de les consulter à tout moment. Chaque année les comptes sont vérifiés et validés par un organisme : l'OCCE. Les sommes récoltées (dons, photos, kermesse...) sont versées sur un compte à la BRED de Champs.

Répartition : une somme est allouée pour les classes, elle représente environ 80 % du montant total de la coopérative. Cette somme est divisée par le nombre d'élèves de façon à ce qu'il y ait un partage juste entre tous les élèves et les classes soit 20 euros/élève.

Dons parents : 4581 euros, les dons sont supérieurs à l'an dernier.

L'OCCE coûte 519 euros/an pour la gestion et l'assurance de la coopérative.

Situation financière : somme actuelle 7849 euros

Il a été décidé en conseil des maîtres d'allouer 20 euros de coopérative par élève. Ce qui représente un total de 4600 euros.

Le spectacle de la Ferme du buisson sera offert à toutes les classes comme spectacle de Noël.

Le restant servira aux dépenses de matériel et aux projets.

IX. **Demande de matériel**

Demande d'un photocopieur pour chaque école. Actuellement 16 enseignants sont utilisateurs.

- Obligation de situer l'appareil entre les 2 écoles pour un problème d'organisation et d'accès.
- La municipalité ayant affecté à chaque école un nombre de photocopies bloqué, le choix de pédagogie est restreint, il y a obligation de se tourner vers les parents pour nous aider.

Le photocopieur est en panne très souvent du fait de sa vétusté et de d'une qualité de matériel médiocre, on veut en attribuer la faute aux enseignants.

X. **Questions diverses**

- Demande de travaux concernant les plafonds et murs qui se fissurent. Aucune visibilité sur le choix des travaux décidés par la municipalité. Les sols ont été changés dans l'un des couloirs alors que des fissures sont béantes au niveau de la classe 8.
- Des plaques n'ont pas été changées dans le préau et des poussières de la laine de roche flottent dans cet espace.
- Les parents se demandent s'il y aura bien une rotation de la ½ journée TAP comme cela était prévu lors de la mise en place et qui n'a pas été respectée cette année.
- Les familles ont été surprises par la hausse des tarifs qui affecte toutes les couches sociales.

M. Leclerc nous donnera des précisions quant aux tarifs en vigueur à Champs, sur la ½ journée des TAP et se renseignera également pour le photocopieur et nous fera part de ses remarques au prochain conseil.

Dates et horaires du prochain conseil d'école : jeudi 11 février à 18h

Clôture de séance à 19h40

Secrétaire de séance :
présidente de séance

Mme Dumont

La directrice,

Mme Poisson